

FICHE PRATIQUE N°23

La prise en compte des effets de la transition numérique dans les référentiels

Thématique(s) principale(s) :	Référentiels	Version :	01/2026
Répertoire (s) visé(s) :	☒ RNCP - répertoire national ☒ RS - répertoire spécifique		
Procédure(s) d'enregistrement :	☒ Au nom de l'Etat ☒ Sur demande		

Le décret n° 2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle a modifié la rédaction des critères du 3° du R. 6113-9 et du 2° du R. 6113-11 pour indiquer que le référentiel de compétences intégrera désormais, en fonction de la certification professionnelle, la certification ou de l'habilitation « *Les effets de la transition écologique et de la transition numérique sur les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers ou emplois concernés par le projet de certification ou d'habilitation* ».

Son importance dans l'appréciation du dossier d'enregistrement varie en fonction des contraintes qui pèsent sur les domaines d'activité ou de compétences visés ou les métiers des publics cibles qui, eux-mêmes, peuvent prendre des formes variables.

L'impact de la transition numérique sur les emplois et les compétences concerne de nombreuses évolutions, et plus particulièrement des évolutions technologiques structurantes comme :

- la numérisation et l'automatisation de certaines tâches simples ;
- le stockage des outils et documents ainsi que leur accès à distance (le « cloud »), facilitant l'accès à distance à des données et documents, notamment dans le cadre du télétravail ;
- l'intelligence artificielle (IA), permettant à des machines de simuler l'intelligence humaine et de s'y substituer en partie, notamment au travers de l'IA générative ;
- le Big Data, analyse extrêmement rapide de grandes quantités de données, et avec elle l'Internet des objets, permettant de collecter et d'échanger des données à des fins d'information et d'analyse ;
- la Blockchain, sécurisant des données liées à des transactions accessibles de manière infalsifiable et décentralisée, et qui peut s'appliquer à de très nombreux domaines (la finance, la supply chain, l'industrie, plus globalement la traçabilité des objets et des données, etc.).

Elle induit des mutations majeures impactant les emplois et les compétences, comme :

- des évolutions d'organisations, des modifications des modes de travail,
- certaines tâches et processus digitalisés/automatisés, ce qui fragilise certains métiers voire rend obsolètes certaines compétences,
- de nouveaux modes de travail plus collaboratifs,
- un client mieux informé et plus exigeant, et une relation client devenue omnicanale,
- certaines opérations optimisées par l'utilisation accrue de la donnée, dont la sécurité est devenue aussi stratégique, que son utilisation devient un enjeu concurrentiel,
- une valeur ajoutée des offres qui s'accroît,
- des entrées totalement nouvelles de marchés ou d'offres,

La transition numérique impacte de nombreux domaines, et un grand nombre de métiers, dans des proportions très variables mais majoritairement non négligeables. Il est donc essentiel de prendre la mesure des impacts de la transition numérique sur les activités et compétences visées, de rendre compte de cet impact dans l'écriture des référentiels, autant que d'évaluer la capacité du candidat à intégrer ces impacts dans ses activités, et à les mettre en œuvre dans son contexte professionnel.